

LES TRÉTEAUX BLANCS 2024 – 2025

RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES TRÉTEAUX BLANCS

Compte-tenu de sa vocation toute particulière, **les Tréteaux Blancs exigent de la part de chaque jeune inscrit, en accord avec ses parents, l'engagement rigoureux au respect du règlement de l'association.**

Chaque comédien inscrit s'engage au respect :

- Des horaires, afin de ne pas gêner les autres comédiens et l'organisation des réunions,
- De sa présence régulière. Les comédiens font partie d'une troupe où chacun a sa part. (les absences pour anniversaires et petits maux ne sont pas valables)

De plus, la réalisation des spectacles ou des animations dans des conditions optimales pour les jeunes hospitalisés dépend de la contribution de chacun,

- Des lieux et du matériel, en répétition ou dans les hôpitaux, chacun doit préserver l'image des TB en faisant preuve de responsabilité et de bonne éducation.
 - De la tenue obligatoire des Tréteaux Blancs (tee-shirt+ sweat) lors des déplacements et évènements de la troupe

Il est par ailleurs interdit :

- De fumer
- D'écouter son téléphone portable ou de téléphoner (l'attention des comédiens ne doit pas être détournée de leur sujet pendant les répétitions ou les spectacles. Par ailleurs les téléphones portables peuvent dérégler le matériel dans les hôpitaux, et de ce fait, sont strictement interdits en milieu hospitalier).

- D'emprunter du matériel.

Tout manquement au règlement pourra entraîner le renvoi immédiat du comédien accompagné d'une lettre adressée aux parents.

Nous demandons aux jeunes et aux parents de prendre toute la mesure de l'engagement avant de signer ce document.

Un exemplaire de cet engagement signé doit être remis à l'administration des Tréteaux Blancs, l'autre doit être conservé par le comédien.

Date :

Signature des parents :

Signature du comédien :